

FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE
&
TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION

ISF – BASKETBALL – 2009

CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE

du dimanche 3 au lundi 11 mai 2009

ISTANBUL / TURQUIE

BULLETIN 2

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le bulletin 2 concernant le Championnat du Monde scolaire de Basket-ball qui sera organisé du 3 au 11 mai 2009 à Istanbul en Turquie.

Le Championnat de Monde scolaire est organisé selon les règles de compétition de la Fédération Internationale du Sport scolaire par la Fédération du Sport Scolaire de Turquie et avec le support de la ville d'Istanbul.

Le présent bulletin comporte des informations complémentaires à celles publiées dans le bulletin 1.

Les pays suivants ont manifesté leur intérêt à participer à cette compétition :

Garçons (29)

L'Allemagne, L'Autriche, La Belgique, Le Brésil, La Bulgarie, Le Canada, La Chine, La Chypre, La République Tchèque, La Danemark, L'Estonie, La Finlande, La France, La Grèce, La Hollande, La Hongrie, L'Iran, L'Irlande, L'Israël, L'Italie, La Lituanie, Le Luxembourg, La Pologne, La Russie, La Serbie, La République Slovaque, La Suède, La Turquie, L'Ukraine.

Filles (31)

L'Allemagne, L'Autriche, La Belgique, Le Brésil, La Bulgarie, Le Canada, La Chine, La Chypre, La République Tchèque, La Danemark, L'Espagne, L'Estonie, La Finlande, La France, La Grèce, La Hollande, La Hongrie, L'Irlande, L'Israël, L'Italie, La Lituanie, Le Luxembourg, La Pologne, La Russie, La Serbie, La République Slovaque, La Slovaquie, La Slovénie, La Suède, La Suisse, La Turquie, L'Ukraine.

Comme le nombre d'inscriptions dépasse le nombre d'équipes qui peuvent être admises au Championnat du Monde scolaire, le Bureau Restreint de l'ISF effectuera un tirage au sort conformément aux « Règlements Généraux des Compétitions » (page 4 / point 6.2). Le résultat du tirage au sort vous sera communiqué au plus tard le 15 décembre. Les délégations qui ont payé la caution auront la priorité au tirage.

Si vous n'avez pas encore payé la caution, veuillez la régler par retour du courrier !

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette manifestation. Nous nous réjouissons de vous accueillir à Istanbul / Turquie.

Comité d' Organisation du Championnat du Monde Scolaire de Basket-ball

Gür Onar

Fédération du Sport Scolaire de Turquie

Ulus İş Hanı.Kat 3 ulus-Ankara/Turquie

Tel : 00 90 312 312 55 96

Fax : 00 90 312 312 55 97

E-mail : onar.224@gmail.com / basketball2009@istanbul.com

1. COMPOSITION DES EQUIPES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 Seules des équipes d'établissements scolaires peuvent participer. Chaque pays ne peut inscrire qu'une équipe d'établissement scolaire garçons (tous les joueurs doivent être inscrits dans la même école) et une équipe d'établissement scolaire filles (toutes les joueuses doivent être inscrites dans la même école).

1.2 Chaque équipe est composée de 12 joueurs/joueuses au maximum, 2 enseignants et 1 arbitre. Chaque délégation (une ou plusieurs équipes) sera représentée par un chef de délégation.

Chaque pays qui s'inscrit doit fournir un arbitre par équipe. Tous les arbitres doivent avoir le statut national le plus haut ou international. Ce statut doit être certifié par un document ou une licence, authentifiée par la Fédération nationale de Sport.

Une délégation complète est composée de 16 membres (1 équipe) ou de 31 membres (2 équipes).

1.3 Chaque pays participant a le droit d'inscrire un maximum de 2 personnes adultes supplémentaires dont la fonction doit être précisée : médecin, kinésithérapeute, interprète, agent de sécurité, représentant du ministère, journaliste,...

Toute autre personne ne fera pas partie de la délégation officielle et ne sera pas accréditée par le CO.

1.4 Les joueurs et joueuses doivent être scolarisé(e)s à temps plein dans le pays qu'ils représentent et doivent être né(e)s en 1992, 1993 ou 1994.

Des participants plus jeunes ou plus âgés ne seront pas acceptés!

1.5 Les équipes doivent fournir un document certifiant que tous les joueurs sont inscrits à un seul établissement.

1.6 Chaque équipe participante doit être désignée officiellement par l'organisation en charge du sport scolaire, membre de l'ISF.

1.7 Avant le début du Championnat de Monde scolaire, chaque délégation doit présenter à la Commission de Contrôle :

- une preuve de paiement et/ou payer le solde de la somme dont elle est redevable.
- le passeport ou toute autre pièce d'identité officielle portant la photo, le nom, le prénom, la date de naissance et la nationalité de chaque joueur.

- le document certifiant que chaque joueur de l'équipe d'établissement scolaire est inscrit au même établissement.

1.8 Le nombre des équipes participantes chez les filles et chez les garçons est limité respectivement à 24.

2. LES DATES

2.1 Les délégations arriveront le 3 mai 2009.

2.2 Les délégations partiront le lundi 11 mai 2009 après le petit déjeuner.

2.3 L'organisation d'un séjour prolongé de la délégation (avant ou après l'événement) est à régler par le pays concerné. Le Comité d'organisation n'en est pas responsable.

2.4 Si la distance entre Istanbul et la capitale du pays participant, venant d'un autre continent, dépasse les 5000 kilomètres, la délégation a le droit d'arriver un jour plus tôt ou de repartir un jour plus tard.

2.5 Les organisateurs pourront vous informer sur un logement alternatif situé dans les environs pour l'hébergement en dehors de la période du Championnat de Monde scolaire et pour toute personne accompagnant.

3. PROGRAMME PROVISOIRE

Dimanche 3 mai	Accueil Règlement financier - Accréditation Installation des équipes Entraînement
Lundi 4 mai	Réunion des chefs de délégation / des responsables d'équipe / des arbitres Cérémonie d'Ouverture Compétition
Mardi 5 mai	Compétition
Mercredi 6 mai	Compétition
Jeudi 7 mai	Programme culturel Soirée « Rencontre des Nations »
Vendredi 8 mai	Compétition
Samedi 9 mai	Compétition
Dimanche 10 mai	3 ^e place et autres finales de classement Finale Filles / Garçons Remise des prix (médailles et trophées) Cérémonie de Clôture & Fête d'adieu
Lundi 11 mai	Départ des délégations

4. TRANSFERT

- 4.1 Le voyage du lieu d'origine à l'aéroport international Atatürk d'Istanbul et retour sera organisé et financé par chaque pays participant.
- 4.2 L'organisateur financera et sera responsable du transport des délégations de l'aéroport international Atatürk d'Istanbul au lieu d'hébergement à l'arrivée et au retour, ainsi que de tous les transports liés à la manifestation (programme sportif et culturel).

5. HEBERGEMENT ET SERVICES

- 5.1 Les joueur(se)s seront hébergé(e)s en chambres de 2 à 4 personnes.
Les adultes seront hébergés en chambres individuelles pour les chefs de délégation, le délégué ISF, les membres de la Commission Technique de Basket-ball de l'ISF ou en chambres doubles pour les responsables d'équipe et les arbitres.
- 5.2 Les repas seront pris aux hôtels.
Jour d'arrivée : déjeuner et/ou dîner (selon l'heure d'arrivée).
Autres jours : petit déjeuner – déjeuner – dîner.
Jour de départ : petit déjeuner – lunch ou panier repas (selon l'heure de départ et tenant compte des repas le jour d'arrivée).
- 5.3 La compétition se déroulera à Istanbul.
- 5.4 Des banques et des agences postales se trouvent à proximité des lieux d'hébergement.
- 5.5 Un service médical sera mis en place durant toute la durée du Championnat du Monde scolaire.

6. FRAIS ET ASSURANCES

- 6.1 Les frais de séjour à verser à l'organisateur du Championnat du Monde scolaire pour chaque membre de la délégation officielle s'élèvent à 42 EUR par personne par nuit pour un maximum de 16 personnes (1 équipe) ou de 31 personnes (2 équipes), conformément aux règles de l'ISF.
En outre, une contribution à l'ISF de 25 EUR par membre de la délégation sera perçue à l'enregistrement des équipes.
La somme totale par personne est donc de 361 EUR (336 EUR+25 EUR).
- 6.2 Le séjour d'un maximum de 2 personnes adultes supplémentaires est réglé de la façon suivante:
 - chambre individuelle à 84 EUR / nuit
 - chambre double (2 personnes supplémentaires) à 42 EUR / nuit
 - chambre double (1 personne supplémentaire + 1 enseignant ou 1 arbitre) à 42 EUR / nuitCette demande sera introduite par le pays concerné.

Le Comité d'Organisation du Championnat de Basket-ball d'Istanbul 2009 peut accepter en extra d'autres personnes à condition d'être prévenu d'avance (en dehors de 2 personnes mentionnées ci-dessus).

- 6.3 Si la délégation fait le voyage en car, le chauffeur de car sera considéré comme membre de la délégation et payera 42 EUR par nuit.
- 6.4 Si la distance entre Istanbul et la capitale d'un pays participant venant d'un autre continent dépasse les 5000 kilomètres, la délégation a le droit d'arriver un jour plus tôt **ou** de repartir un jour plus tard au tarif normal du séjour qui s'élève à 42 EUR.
- 6.5 Les pays qui ne peuvent pas fournir le nombre d'arbitres nationaux ou internationaux requis, devront payer une amende de 907 EUR par arbitre manquant.
- 6.6 La caution de 42 EUR par personne sera déduite du montant total.
Le solde sera payé comptant en EUR à l'arrivée à Istanbul (des cartes bancaires ne seront pas acceptées) ou peut être versé en EUR sur le compte bancaire de l'organisateur qui sera publié dans le troisième bulletin jusqu'au 15 avril 2009 au plus tard.
Tous frais ou commissions bancaires sont à charge des délégations.
- 6.7 Chaque pays doit souscrire une assurance pour chacun des membres de sa délégation. L'assurance doit couvrir au moins la responsabilité civile de la délégation, les dommages matériels et les frais médicaux.

7. REGLEMENTS GENERAUX

7

Ces règlements seront applicables à toutes les équipes et seront irrévocables pendant toute la durée du Championnat du Monde scolaire de Basket-ball.

- 7.1 Le Comité d'Organisation sera responsable du déroulement et de la direction du Championnat du Monde scolaire.
- 7.2 Le Championnat du Monde scolaire est organisé selon les règles de l'ISF et selon les règles de Basket-ball en vigueur à la FIBA.
- 7.3 Le Comité d'Organisation nommera une Commission de Contrôle, une Commission de Discipline et un Jury d'Appel. Leurs responsabilités seront spécifiées dans le bulletin 3.
- 7.4 Le chef de délégation sera le représentant officiel de toutes les équipes de sa délégation. Il ne peut pas associer la fonction de chef de délégation avec celle d'entraîneur.
Il sera l'unique intermédiaire entre sa délégation et le CO, la CT et le Délégué de l'ISF.
- 7.5 Toutes les équipes et tous les joueurs s'engagent à jouer contre les équipes et les joueurs de tous les pays étrangers suivant le programme établi par l'organisation et à participer aux animations culturelles et sociales.

8. REGLES TECHNIQUES ET PLAN DU JEU

- 8.1 Tous les matchs se joueront conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Basket-ball (FIBA).
- 8.2 Des équipes mixtes ne peuvent pas participer.

- 8.3 Pendant le tournoi, les matchs se dérouleront en 4x8 minutes. Chaque équipe a le droit de faire 4 fautes et chaque joueur 4 fautes individuelles. Les matchs se joueront en 4x10 minutes seulement lors des finales filles et garçons, et chaque équipe a le droit de faire 5 fautes et chaque joueur 5 fautes individuelles.
- 8.4 Pour le premier tour les 24 équipes inscrites par catégorie formeront 8 groupes de 3 équipes.
- 8.5 Pour le deuxième tour, le premier et le deuxième de chaque groupe formeront 4 groupes de 4 équipes, en tenant compte des résultats du premier tour. Les troisièmes formeront 2 groupes de 4 équipes.
- 8.6 Après le deuxième tour, se joueront les matches éliminatoires d'après un schéma prédéfini.

9. TIRAGE AU SORT

- 9.1 Le tirage au sort pour la répartition en groupes aura lieu en janvier lors d'une réunion du Comité d'Organisation en présence du délégué de l'ISF Patricia Delesque, Directrice de la Communication de l'ISF et de Julia Boyanova, Président de la Commission Technique de Basket-ball de l'ISF.
- 9.2 Le tirage au sort sera public.
- 9.3 Le tirage au sort prendra en considération les résultats obtenus lors des précédentes compétitions ISF de Basket-ball et toute autre information qui relève de l'ISF.
- 9.4 Si après le tirage au sort, une ou plusieurs équipes se retirent de la compétition, la Commission Technique de Basket-ball de l'ISF pourra modifier le tirage au sort pour équilibrer le nombre d'équipes dans chaque groupe.
- 9.5 Le Comité Organisateur publiera immédiatement le résultat du tirage au sort sur le site Internet de l'ISF et par la suite, le cas échéant, tous les changements.

10. REMISE DES PRIX

- 10.1 Chaque joueur recevra un diplôme de participation.
- 10.2 Les équipes classées première, seconde et troisième seront récompensées par des médailles et des trophées.
- 10.3 Le trophée Fair-play de l'ISF sera attribué par la Commission de Discipline à une délégation après consultation de la CT de l'ISF, des délégations et du Comité Organisateur.

11. INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription 2 (voir annexe) dûment complété et signé par l'organisation en charge du sport scolaire devra être retourné à l'organisateur **au plus tard le 31 décembre 2008**.
Si vous n'avez pas encore payé la caution, veuillez la régler par retour du courrier !

12. NOTE CONCERNANT LE BULLETIN 3

12.1 Le formulaire d'inscription définitif du troisième bulletin sera adressé aux participants en temps utile. Dans ce formulaire vous devrez compléter :

- a) nom du pays
- b) nom de l'organisation en charge du sport scolaire
- c) nom du chef de délégation
- d) noms des enseignants (entraîneurs)
- e) noms des joueurs
- f) date de naissance des joueurs
- g) noms des écoles participantes pour les équipes de garçons et de filles
- h) nombre d'arbitres, leurs noms et leurs qualifications (le plus haut niveau national ou niveau international)
- i) noms des personnes supplémentaires
- j) renseignements précis sur les horaires de voyage
- k) exigences alimentaires particulières
- l) souhaits particuliers
- m) couleur du maillot de l'équipe

Veillez rassembler ces informations pour le 31 mars 2009.

12.2 Chaque membre de la délégation fournira deux photos d'identité pour la carte d'accréditation pendant la manifestation.

12.3 Le 3^{ème} bulletin vous donnera des informations supplémentaires au sujet du programme socioculturel, le programme définitif, la composition des groupes en éliminatoires et la composition de la Commission de Contrôle, de la Commission disciplinaire et du Jury d'Appel.

13. ENGAGEMENTS PRIS PAR LES DELEGATIONS

13.1 La présence de chaque participant est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation.

13.2 Chaque participant s'engage à participer à toutes les activités du programme extra sportif.

13.3 Chaque équipe s'engage à jouer contre toutes les autres équipes participantes.

13.4 Chaque participant s'engage à jouer contre tous les autres participants.

13.5 Ne figureront au classement que les équipes dont tous les membres participants auront assisté à l'entièreté du programme sportif, aux cérémonies d'ouverture, de remise des prix, de clôture, ainsi qu'au programme socioculturel.

14. DOPAGE

Des contrôles antidopage (usage de substances interdites) pourront être effectués lors de la compétition selon la loi en vigueur en Turquie.

Dans ce cas, le compétiteur pourra être accompagné d'un adulte. Si un compétiteur suit un traitement médical, il doit se munir de pièces justificatives et le signaler dès son arrivée.

Dans l'attente de vous accueillir
en Turquie
en mai 2009 !

Comité Organisateur du Championnat du Monde Scolaire de Basket-ball

Gür Onar

Fédération du Sport Scolaire de Turquie
Ulus İş hanı. Kat 3 Ulus-Ankara / Turquie

Tel : 00 90 312 312 55 96

Fax :00 90 312 312 55 97

E-mail : onar.224@gmail.com / basketball2009@istanbul.com

&
TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION
ISF – BASKET-BALL – 2009
CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE

du dimanche 3 au lundi 11 mai 2009

ISTANBUL / TURQUIE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2

PAYS :

- Nous confirmons l'engagement du pays mentionné ci-dessus à participer au Championnat du Monde scolaire ISF de Basket-ball conformément au règlement stipulé dans les bulletins 1 et 2 et nous envoyons :
 - a) une équipe d'établissement scolaire – garçons Oui / Non
 - b) une équipe d'établissement scolaire – filles Oui / Non
- Nombre total de personnes faisant partie de la délégation, y compris adultes, joueurs et un maximum de 2 personnes supplémentaires :
- Planning concernant le voyage :

Signature : _____ Date : _____
Nom : _____ Fonction : _____
Organisation compétente en charge du sport scolaire : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ E Mail : _____

A retourner avant le **31 décembre 2008** à

Comité Organisateur du Championnat du Monde scolaire de Basket-ball
Gür Onar
Fédération du Sport Scolaire de Turquie
Ulus İş hamı. Kat 3 Ulus-Ankara / Turquie
Tel : 00 90 312 312 55 96 Fax :00 90 312 312 55 97
E-mail : onar.224@gmail.com / basketball2009@istanbul.com